



**COVID-19**

**PROTOCOLE  
SANITAIRE**

**18-20 JUIN 2021 - VARENNES**

*IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE CHAQUE PILOTE ET ACCOMPAGNATEUR  
DE PRENDRE CONNAISSANCE DE CE PROTOCOLE SANITAIRE  
ET D'EN APPLIQUER LES RÈGLES*

**3 ACCOMPAGNATEURS MAXIMUM PAR PILOTE**

**RECENSEMENT OBLIGATOIRE  
DES ACCOMPAGNATEURS EN LIGNE**



## PROTCOLE SANITAIRE NSK VARENNES

### 1. ÉVÈNEMENT SUR LA ZONE COMPÉTITION À HUIS CLOS :

- La NSK Varennes se déroule à huis à clos dans la zone compétition comprenant le paddock, le circuit, le parc d'assistance départ, la pré-grille, l'aire de réparation et le parc arrivée.

### 2. RESPECT DU PROTCOLE SANITAIRE :

- Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs.
- En cas de non-respect des règles sanitaires, le pilote pourra se voir infliger une amende de 150 Euros, recevoir une pénalité ou pourra être disqualifié de la manifestation (article 3.4 du règlement particulier NSK 2021).
- En cas de non-respect des règles sanitaires par les accompagnateurs du pilote, le pilote pourra se voir infliger une amende de 150 Euros, recevoir une pénalité ou pourra être disqualifié de la manifestation (article 3.4 du règlement particulier NSK 2021).

### 3. NOMBRE DE PERSONNES LIMITÉ SUR SITE :

- Chaque pilote inscrit à la NSK Varennes est autorisé à être accompagné par 3 personnes maximum. Ces accompagnateurs peuvent être : Team manager, mécanicien, motoriste, professionnel, coach, tuteur, concurrent, famille, amis, etc...

### 4. RECENSEMENT DES PERSONNES AUTORISÉES SUR SITE :

- Chaque pilote a déclaré en ligne sur le [site NSK](#) – Compte Pilote 3MK Events / Mes inscriptions – ses accompagnateurs limités à 3 personnes maximum (parents, famille, amis, team manager, mécanicien, motoriste, coach, etc...) en indiquant les informations suivantes :

- Prénom + Nom de l'accompagnateur du pilote.
- Ville de résidence de l'accompagnateur du pilote.
- Code postal de l'accompagnateur du pilote.
- Département de l'accompagnateur du pilote.
- Adresse email de l'accompagnateur du pilote.
- Téléphone de l'accompagnateur du pilote.

- Chaque pilote se verra remettre un bracelet lors des vérifications administratives à l'Espace 3MK Events (horaires notifiés dans le programme) ainsi que pour chaque accompagnateur déclaré en ligne sur le site NSK avant le mercredi 09 Juin 2021 à 23h59.

### 5. ACCÈS Paddock :

- Les entrées au paddock sont contrôlées. Seules les personnes munies d'un bracelet peuvent accéder au paddock.
- Le lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée du paddock est obligatoire pour toutes les personnes accédant au paddock.

## 6. SIGNALÉTIQUE SUR SITE :

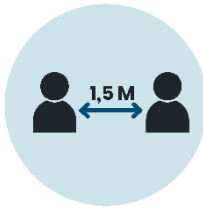
■ Les panneaux suivants sont disposés sur le site avec les significations suivantes :



**PORT DU MASQUE COUVRANT  
LA BOUCHE ET LE NEZ OBLIGATOIRE**



**LAVAGE DES MAINS AU  
GEL HYDROALCOOLIQUE OBLIGATOIRE**



**RESPECTER UNE DISTANCE D'AU  
MOINS 1,5 MÈTRE AVEC LES  
AUTRES**



**APPORTER ET UTILISER VOTRE  
PROPRE STYLO**



**SALUER SANS SERRER LA MAIN ET  
PAS D'EMBRASSADE**

## 7. PORT DU MASQUE :

■ Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site.

■ Les pilotes sont autorisés à porter leur casque à la place de leur masque en parc d'assistance départ, pré-grille, aire de réparation et parc arrivée.

## 8. DISTRIBUTEURS DE GEL HYDRO ALCOOLIQUE SUR LE PADDOCK :

■ Des Distributeurs de gel hydroalcoolique sont disponibles à différents endroits du circuit :

- Entrée du paddock.
- Espace 3MK Events
- Semi-remorque Pneumatiques.
- Commission Sportive.
- Bureau Relations Concurrents.
- Zone Enregistrement Matériel.
- Comptoir Distribution Pneumatiques Courses.

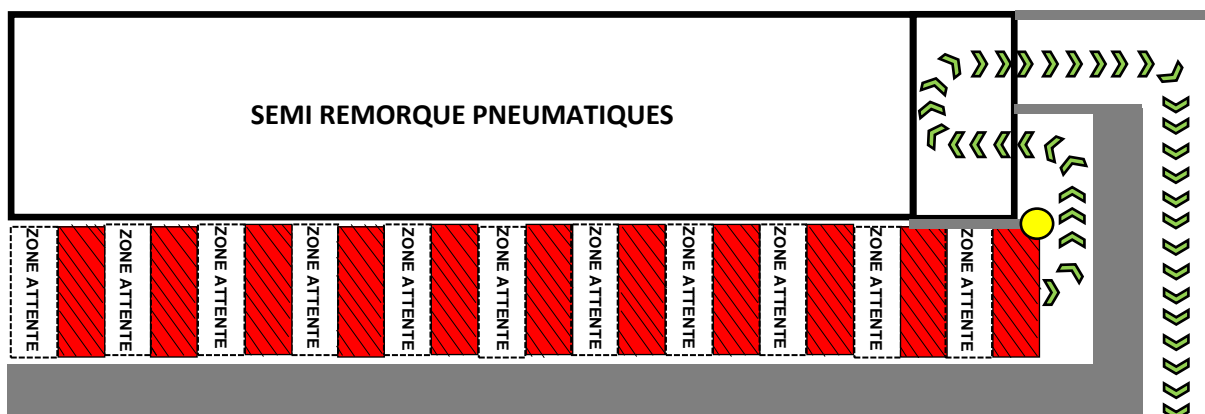
## 9. VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

- Les vérifications administratives se déroulent à l'Espace 3MK Events suivant les horaires notifiés dans le programme.
- Seuls 2 pilotes accompagnés de leur tuteur pour les pilotes mineurs au maximum (soit 4 personnes au maximum) sont autorisés dans l'Espace 3MK Events.
- Les pilotes doivent se présenter avec leur licence ainsi que celles de leur concurrent et de leur mécanicien.
- Les pilotes et tuteurs doivent obligatoirement porter un masque dans la file d'attente, dans l'Espace 3MK Events ainsi que sur l'ensemble du site.
- Afin de pouvoir réaliser les vérifications administratives, les pilotes et leur tuteur patienteront ensemble dans une file d'attente matérialisée au sol et devront respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres pilotes et concurrents.
- Les pilotes et concurrents doivent se laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée de l'Espace 3MK Events.
- Les 2 Bureaux Administratifs sont équipés de parois transparentes. Le personnel 3MK Events portera un masque.
- Seule la licence du pilote est conservée.
- Les licences des pilotes seront remises après chaque phase finale et Coupe 3MK Events en parc arrivée.



## 10. DISTRIBUTION PNEUMATIQUES ESSAIS LIBRES OFFICIELS :

- La Distribution des pneumatiques « Essais Libres Officiels Vendredi » se déroule à la semi-remorque NSK suivant les horaires notifiés dans le programme.
- Seule 1 personne est autorisée à venir retirer le train de pneumatiques « Essais Libres Officiels » du pilote.
- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque dans la file d'attente et au Comptoir Pneumatiques.
- Afin de pouvoir assurer la distribution des pneumatiques, les personnes patienteront dans une file d'attente matérialisée au sol et devront respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres personnes.
- Les personnes doivent se laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée du Comptoir Pneumatiques.
- Le Comptoir Pneumatiques est équipé de parois transparentes. Le personnel 3MK Events portera un masque.



## 11. DROITS DE PISTE :

- La vente des droits de piste s'effectue au bureau de la Commission Sportive au tarif de 30€ selon les horaires notifiés dans le programme.
- Seule une personne est autorisée par pilote au bureau de la Commission Sportive pour l'achat des droits de piste.
- Les stickers « Droit de piste » ainsi qu'un jeu de numéro de course sont remis au bureau de la Commission Sportive de la piste.
- Les stickers « Droit de piste » ainsi que le jeu de numéro de course du pilote sont à coller sur le naseau panel du kart pour pouvoir participer aux essais libres non-officiels.
- Le bureau des droits de piste est équipé de parois transparentes.
- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque en permanence au bureau de la Commission Sportive et sur l'ensemble du site.
- La personne en charge des droits de piste portera un masque.

## 12. LOCATION TRANSPONDEUR :

- La location transpondeur s'effectue au bureau de la Commission Sportive au tarif de 30€. Un chèque de caution de 300€ sera demandé pour toute location de transpondeur à l'ordre de l'ASK Varennes.
- Seule une personne est autorisée par pilote pour effectuer la location transpondeur ainsi que le paiement au bureau de la Commission Sportive
- Le bureau de location transpondeur est équipé de parois transparentes.
- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque en permanence au bureau de la Commission Sportive et sur l'ensemble du site.
- La personne en charge de la location transpondeur portera un masque.

## 13. BRIEFING :

- Le briefing est envoyé à chaque pilote par e-mail (à l'adresse e-mail indiquée sur le Compte Pilote) sous format.pdf.
- Il est de la responsabilité du pilote, de son tuteur pour un pilote mineur et de son concurrent de prendre connaissance du briefing.
- En cas de questions, le pilote et/ou son tuteur et/ou son concurrent peut/peuvent se rendre à l'Espace 3MK Events.
- Un briefing d'avant course pourra être réalisé par le Directeur de course sur la pré-grille. Les pilotes devront obligatoirement porter leur casque et respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres pilotes.

## 14. RELATIONS CONCURRENTS :

- Les pilotes et/ou les concurrents se présentant au bureau des Relations Concurrents doivent obligatoirement porter un masque ainsi que sur l'ensemble du site.
- Les pilotes et/ou les concurrents se présentant au bureau des Relations Concurrents doivent obligatoirement se laver les mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée du bureau.
- Le bureau des Relations Concurrent est équipé de parois transparentes.
- Le Directeur de Course chargé des Relations Concurrents portera un masque.

## 15. CONTRÔLE TECHNIQUE :

- Les pilotes et les concurrents invités au contrôle technique doivent porter un masque ainsi que sur l'ensemble du site.
- Les pilotes et les concurrents invités au contrôle technique doivent respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des commissaires techniques, des bénévoles et des autres pilotes et mécaniciens.
- Les commissaires techniques porteront un masque.

## 16. COMMISSION SPORTIVE :

- Les pilotes et/ou les concurrents convoqués à la Commission Sportive doivent obligatoirement venir avec leur propre stylo.
- Les pilotes et/ou les concurrents convoqués à la Commission Sportive doivent obligatoirement porter un masque ainsi que sur l'ensemble du site.
- Les pilotes et/ou les concurrents convoqués à la Commission Sportive doivent obligatoirement se laver les mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée de la Commission.
- Le bureau de la Commission Sportive est équipé de parois transparentes.
- Les membres de la Commission Sportive porteront un masque.

## 17. PODIUM :

- Les cérémonies de podium se dérouleront en fin d'événement.
- Les pilotes doivent obligatoirement porter un masque pendant la cérémonie de podium.
- Les pilotes participant aux cérémonies de podium doivent obligatoirement se laver les mains avec du gel hydroalcoolique avant d'accéder au podium.
- Tout contact devra être évité tels que des poignées de main, embrassades, etc...

## 18. RESTAURATION :

- Seules des ventes à emporter sont disponibles au club house du circuit. Elles sont à consommer sur la terrasse du club house ou dans les structures des équipes.
- Les personnes doivent obligatoirement porter un masque dans le club house ainsi que sur l'ensemble du site sauf lorsqu'ils sont à tables sur la terrasse.
- Les personnes qui se rendent au club house doivent obligatoirement se laver les mains avec du gel hydroalcoolique.
- Les personnes doivent obligatoirement respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres personnes dans le club house.
- Les tables sont espacées de 1,5 mètre sur la terrasse du club house.
- Le personnel du club house porte un masque et se lave les mains très régulièrement.

## 19. TOILETTE ADAPTÉE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE :

- Une toilette adaptée aux personnes à mobilité réduite est disponible au club house. Elle est désinfectée régulièrement.

## 20. AIRE DE STATIONNEMENT :

- Le tarif de l'emplacement de l'aire de stationnement est de 15€ par nuit.
- Des douches sont disponibles à l'entrée du paddock. Elles sont désinfectées régulièrement.
- Des toilettes sont disponibles à l'entrée du paddock. Elles sont désinfectées régulièrement.